

ECOLE ELEMENTAIRE LARMEROUX

**Procès - verbal
Conseil d'école du vendredi 31 mai 2024**

Ouverture de séance : 18h00

Secrétaire de séance : Madame Dijon

Étaient présents :

Etaient présents

pour la mairie : Madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation, Madame Réjaud, directrice du service Education,

l'équipe enseignante : Mme Larisse, M. Salembier, Mme Kerjean, Mme Alexis, Mme Dijon, Mme Francheteau.

les représentants des parents d'élèves : Mme Deshayes, M. Pilon, Mme Bizouard, Mme EL Kaïm, Mme Ben Hmida, Mme Courteille (FCPE).

Était excusée : Madame Véronique Coquard, Inspectrice de l'Education nationale

Ordre du jour :

- avancement des travaux de l'école du Parc
- Prévision d'effectif pour la rentrée 2024
- Informations aux familles des futurs élèves
- Election des parents d'élèves 2024
- Point sur la coopérative
- Fête de l'école
- Divers

Sujets Mairie

➤ **Avancement des travaux de l'école du Parc :**

- Le planning est respecté, la rentrée dans la nouvelle école est toujours prévue pour septembre 2025.
- L'école Larmeroux ne constate pas de nuisances sonores.

➤ **Autres points abordés :**

- Certains enfants se sont plaints du niveau sonore de la musique lors des temps périscolaires.
- Cantine : certains enfants mangeant au deuxième service se plaignent de quantités insuffisantes. La mairie répond que les quantités ne changent pas entre les différents services et sont adaptées aux enfants (entrée, plat, fromage, dessert).
- Les représentants de parents d'élèves ont la possibilité de participer à un repas dans l'année.
- Sorties au théâtre de Vanves : les enfants de CP n'ont pas été enthousiasmés par le thème contemporain présenté. La mairie remontera cette remarque au théâtre, toutefois, la programmation 2024-2025 est déjà bouclée.

- Accueil de loisirs : un point d'attention a été porté sur le volume sonore de la musique (sujet déjà abordé par les élèves lors de la réunion des délégués).

Sujet école :

➤ **Prévisions pour la rentrée 2024**

- ✓ Pour l'instant l'effectif total est de 168 élèves, soit 5 de moins que cette année. Peu d'inscriptions (2CP – 1CE2 -2 CM2).
- ✓ Les classes de CP et CE1 devront être plafonnées à 24 élèves, dans l'idéal, donc il y aura forcément des doubles niveaux comme cette année.

➤ **Informations aux familles des futurs élèves**

- ✓ Réunion pour les parents des futurs CP le 21 juin.
- ✓ Les parents en seront informés par un mot dans le cahier de liaison de leur enfant.
- ✓ Les élèves de GS viendront visiter l'école le mardi 11 juin, en deuxième partie de matinée
Ils pourront déjeuner à la cantine.
- ✓ Un conseil des maitres a réuni les enseignants de GS et de CP pour faire la liaison entre les deux écoles le jeudi 30 mai.
- ✓ Pour les nouveaux arrivants à Vanves, des RDV seront proposés pour une prise de contact et une visite de l'école.
- ✓ Les élèves de CM2 ont visité le collège Michelet le 17 mai.
- ✓ Une réunion et visite du collège Saint exupéry est prévue le jeudi 13 juin à 17h30. Les parents concernés en ont été informés.
- ✓ Une réunion de liaison avec le collège Saint Exupéry est également prévue le 10 juin.

➤ **Elections des parents d'élèves 2024**

Comme cette année nous souhaitons reconduire le vote par correspondance pour les élections d'octobre 2024. La mairie propose de mettre à disposition un isoloir et une urne pour les élections de délégués de notre école.

➤ **Point sur la coopérative**

- ✓ Nous tenons à remercier vivement les parents pour leur participation lors du second appel au don pour la coopérative.
- ✓ La somme récoltée a été utilisée pour financer le projet danse mais aussi une méthode numérique : JOCATOP d'un montant de 1265 euros.

Il reste à payer la somme de 785 euros pour la danse ainsi que la 3ème régie d'avance : 1050 euros sont encore à distribuer.

D'autres dépenses sont encore à prévoir avec la fête de l'école : achats de jeux à prévoir, payement des prestataires hot dog et crêpes.

- ✓ La fête du livre a rapporté : 1209,18 euros. 241 euros reviennent çà l'école pour l'achat de livres.
- ✓ La vérification des comptes sera faite à la fin de cette année scolaire.
- ✓ Un représentant de parents d'élèves sera invité à contrôler les comptes avec un enseignant.

➤ **Fête de l'école**

- ✓ Le 28 juin sous forme de kermesse de 19h à 21h30.
- ✓ Débutera par une restitution de danse à 19h précise avec les enfants des 5 classes concernés

- ✓ Les parents de la FCPE seront en charge de l'organisation du buffet
- ✓ Un questionnaire sera proposé aux parents afin de gérer le nombre de présents
- ✓ Les parents, les enseignants et les élèves seront en charges des stands de jeux

➤ **Divers**

- ✓ Remerciements auprès de Mme Martin pour la visite de la mairie : classe de Mme Larisse et Mr Salembier.
- ✓ La boum de fin d'année est pour le moment suspendue à cause du manque de respect de certains élèves envers les enseignants et leur désintérêt par rapport à cet événement.
- ✓ La remise des dictionnaires aux CM2 aura lieu le 28 juin.

Laura Dijon, secrétaire

Rachelle Larisse, direction